

ΟΙ ΠΕΝΤΕ ΚΑΙ ΔΕΚΑ
ΤΟ ΝΑ ΔΕΥΘΑΝ ΤΟΝ
ΣΥΜΒΑΛΟΥΝ ΚΑΙ ΤΑΜ
ΕΝΙ ΤΡΙΩΝ ΑΡΧΩΝ
ΑΝΕΙΔΕΙΤΕ ΟΡΕΣ ΚΑ
ΣΔΕΚΑ ΜΑΝΑΙΟΝΤΕ
Η ΔΕ ΜΑΜΑΙΕ +
ΙΔΡΑΥΚΑΙΕ +
ΟΝΤΑ

INSCRIPTION ARCHAÏQUE

GRAVÉE

SUR UN ROCHER

PRÈS DE DELPHES

ILLUSTRÉE

PAR

CARL WESCHER



ROMA

TIPOGRAFIA TIBERINA

1866

L'inscription archaïque de Delphes est sans contredit un des plus curieux monuments paléographiques qui existent aujourd' hui sur le sol de la Grèce.

Cette inscription est gravée sur un quartier de rocher gisant aux alentours de la fontaine Castalie, un peu au-dessous de la voie sacrée ou voie pythique que suivait la foule des pèlerins pour se rendre au temple d'Apollon. Le bloc énorme qui la porte paraît avoir été détaché de la masse des roches Phédiades, par un de ces tremblements de terre qui bouleversèrent à diverses époques le sol de Delphes, et dont le souvenir nous est parvenu, à travers les récits d'Hérodote et de Pausanias, entouré de merveilleuses légendes. On verra tout-à-l'heure que cette circonstance n'est pas sans intérêt.

L'inscription se compose de neuf lignes formées de lettres taillées en creux, remarquables par leur grande dimension et par leur figure irrégulière. Le bloc mesure 2^m, 10 de longueur sur 1^m, 30 de largeur. La hauteur des lettres varie entre 6 et 9 centimètres. Les lettres sont gravées, selon l'usage ordinaire, de droite à gauche, mais les lignes suivent une direction visiblement tortueuse. La lecture en est difficile pour plusieurs raisons. Le ton grisâtre de la pierre, sa surface

raboteuse, sa position inclinée, qui dérobe à l'action directe du regard tout le côté de l'inscription adhérent au sol, contribuent à rendre le déchiffrement pénible. Ce n'est guère que le soir, quand les rayons du soleil couchant frappent obliquement la roche et dessinent une ombre dans le creux des caractères, qu'on peut arracher au monument une série de mots formant un sens suivi. Il faut ensuite compléter ces premières données à l'aide du toucher.

Dans de pareilles conditions, l'hésitation est inévitable, et les deux transcriptions que j'ai successivement publiées en portent la trace. La première, faite forcément à la hâte, dans un moment où j'étais absorbé par la copie de plusieurs centaines d'inscriptions découvertes sur d'autres points des ruines de Delphes, a paru dans une lettre insérée au Bulletin de l'Institut Archéologique ¹. La seconde, revue postérieurement par moi sur l'original, a été imprimée à la fin du recueil de textes delphiques publié au nom de l'École française d'Athènes ². Le cadre restreint de cette dernière publication, pour laquelle j'ai dû livrer mes transcriptions sans commentaire, ne m'a permis ni de faire graver l'inscription pour reproduire exactement la forme des lettres, ni de justifier ma lecture en y ajoutant les explications indispensables. Pour ces raisons, je désirais vivement revenir sur un document dont la place est marquée dans l'histoire de l'alphabet grec, et offrir aux savants, à la suite d'un premier déchiffrement en quelque sorte provisoire, une édition

¹ *Bullettino dell' Instituto di corrispondenza archeologica* 1861 n. VII p. 135.

² *Ecole française d'Athènes — Inscriptions recueillies à Delphes.* Paris 1863 p. 364 n. 480.

définitive ¹. Il fallait pour cela avoir une empreinte de la pierre. Après plusieurs essais qui ne m'avaient pas satisfait, je réussis lors de mon dernier voyage à faire un estampage en carton reproduisant toute la surface inscrite du rocher. Cet estampage, que j'ai rapporté en France, sert de base au présent travail. Le fac-simile gravé sur la planche A est une reproduction du monument lui-même réduit à l'échelle d'un dixième.

Voici, pour la commodité des lecteurs, la transcription de ce fac-simile en majuscules ordinaires :

ΟΙ ΠΕΝΤΕΚΑΙΔΕΚΑ
 ΤΟΝ ΛΑΔΥΔΑΝΤΟΝ
 Θ . . . ΞΥΜΑΥΟΝΚΑΙ . ΑΜ
 . . . ΕΡΤΡΙΥΑΡΥΟΝ
 . . . ΑΡΕΔΕΙ † ΑΝΜΝΑ
 ΞΔΕΚΑΤΕΤΟΡΕΞΚΑ
 ΗΕΜΙΜΝΑΙΟΝΚΑ
 ΙΔΡΑΥΜΑΞΡΕΝΤΕ
 . ΟΝΤΑΚΑΙΦΕ †

L'inscription comprend neuf lignes formant une seule phrase. Examinons successivement chacune de ces lignes.

Ligne 1. — Elle doit se lire : *Οί πεντεκαίδεκα*, les quinze. Il s'agit sans doute ici d'un tribunal ou d'un conseil composé d'un nombre déterminé de membres, comme le tribunal des onze à Athènes (*οί ένδεκα*),

¹ M. Kirchhoff a cité mes premières transcriptions dans son récent mémoire sur l'alphabet grec (*Studien zur Geschichte des Griechischen Alphabets*, Berlin 1863 in 4^e). L'inspection du fac-simile que je publie aujourd'hui suggérera sans doute au savant philologue de nouvelles observations.

comme les deux tribunaux d'arbitres mentionnés sur le bronze d'ŒEanthée en Locride et composés l'un de *neuf*, l'autre de *quinze* juges, ἐνέ' ἑνῶνας, πεντεκάθεκ' ἑνῶνας ¹. La traduction latine serait *quindecimviri*.

Ligne 2. — Nous y trouvons deux fois l'article τὸν à l'accusatif, et entre les deux un nom propre. C'est le commencement d'une énumération. Le nom propre doit-il se lire Γαδουάδων ou Λαδουάδων? Nous ne rencontrons dans la suite de l'inscription aucun élément paléographique qui nous permette de déterminer ce point avec certitude. La lettre en question peut être également un Γ ou un Λ. Je penche pour la dernière solution, à cause de l'inscription locrienne d'ŒEanthée, dont l'alphabet offre des ressemblances frappantes avec celui de notre inscription delphique ². Je lis donc Λαδουάδων, nom qui nous est inconnu, mais qui offre la désinence régulière d'un patronymique en ἄδης, chez les Doriens ἄδης.

Ligne 3. — L'énumération continue. Je lis Θ[ρα]σύμαχων en restituant deux lettres. Je trouve ensuite l'article féminin [τ]ῆς pour τὸν sans doute à cause du mot, aujourd'hui effacé, par lequel s'ouvrirait la quatrième ligne, et qui devait être un nom de femme commençant par une labiale (Β, Π, Φ, Μ).

Ligne 4. — J'y vois un nom d'archonte : ἐπὶ Τριχᾶ ἄρχοντος. C'est certainement un archonte delphique servant d'éponyme. Cette mention était destinée à fixer la date de l'inscription. Malheureusement nous ignorons l'époque de cet archontat. — Quant au nom

¹ L'inscription gravée sur ce bronze a été publiée par M. Œconomidès sous le titre suivant: Λοκρινῆς ὑνευθότου ἐπιγραφής διαγνώσις ὑπὸ I. N. Οἰκονομίδου. Corfou 1850 in 4^o.

² Voir le fac-simile placé à la fin de la publication de M. Œconomidès.

même de Τριχᾶς considéré philologiquement, il n'est plus nouveau pour nous, depuis que j'ai découvert sur le soubassement oriental du temple de Delphes une inscription amphictionique dans laquelle un Τριχᾶς figure parmi les hiéromnémons. Ce document débute ainsi : Ἐπὶ Ἀρχιᾶδα ἄρχοντος ἐν Δελφοῖς, πολυαῖας ἡριήης, ἱερονημονούτων Αἰτωλῶν Γαύσου, Τριχᾶ, Πολυφρονος, Πολυχάρμου... 1. M. Ernest Curtius, dans une inscription du mur méridional, avait déjà constaté le nom analogue de Στομᾶς 2. Le savant antiquaire rapproche avec raison ce nom de Κεφαλᾶς, de Κοννᾶς, et des noms latins *Capito*, *Fronto*, *Labeo*, *Naso*, etc. Ces noms propres en ᾶς, qui désignent les hommes par leurs caractères physiques, paraissent avoir été particulièrement usités dans les dialectes éolo-doriques du nord de la Grèce. C'était un usage conforme aux mœurs primitives et un peu barbares de ces pays. Par une coïncidence remarquable, les noms périspomènes en ᾶς sont très-communs encore aujourd'hui dans le langage populaire de la Grèce moderne, même comme noms communs (μαχαροῦς, μαγουλᾶς, κ. τ. λ.).

Ligne 5. — Cette ligne renferme le verbe qui domine la phrase entière, ἀπεδειξάν. Ce verbe signifie *déclarer*, *noter*. Il faut entendre sans doute que *les quinze*, sous l'archontat de Trichas, ont noté les trois personnes susnommées comme débitrices de la somme indiquée plus loin.

Lignes 6 à 9. — Ces dernières lignes donnent l'énoncé de cette somme inscrite en toutes lettres : μναῖς δεκατέτορες καὶ ἡμιμναῖον καὶ δραχμᾶς πενήκοντα καὶ ἕξ, c'est-à-dire 14 $\frac{1}{2}$ mines et 56 drachmes. C'est pour

¹ Voir l'inscription entière dans le *Bullettino* de 1864 avril p. 99.

² E. Curtius, *Anecdota Delphica* n. 42.

les trois personnes réunies un total de quinze cent six drachmes. — On remarquera dans cet énoncé numérique la forme dorienne ΤΕΤΟΡΕΞ pour τέσσαρες. Cette forme, connue déjà par les tables d'Héraclée ¹ et par une inscription delphique que M. Boeckh a publiée ², se retrouve dans les auteurs doriens, poètes ou prosateurs, notamment dans Épicharme ³, dans Phocylide ⁴, dans Simonide ⁵, dans Théocrite ⁶, dans Timée de Locres ⁷. L'orthographe de ce mot dans notre inscription prouve que les éditeurs des textes classiques se sont trompés, lorsqu'ils ont redoublé le τ en écrivant τέττορες au lieu de τέτορες. Cette remarque, que M. Ahrens ⁸ avait déjà faite, se trouve confirmée ici par un document authentique. On y peut ajouter le témoignage de l'inscription d'OEanthée en Locride, qui dit, en mentionnant une amende de quatre drachmes : τέετορες δραχμαί.

Je lis donc l'inscription entière de la manière suivante :

1. Οἱ πεντεκαίδεκα
2. τόν Λαδουάδαν τόν
3. Θ[ρα]σύμαχον καὶ [τ]άμ
4. . . . ἐπὶ Τριχᾶ ἄρχον-
5. τος] ἀπέδειξαν μνα-
6. ς δεκατέτορες κα[ὶ]
7. ἡμμναῖον κα-
8. ἰ δραχμάς πεντη-
9. κ]οντα καὶ ἕξ.

¹ C. I. Gr. 5774. 5775.

² C. I. Gr. 1690.

³ Epicharm. ap. Athen. 2, p. 49, C.

⁴ Phocyl. in Brunck Anal. T. I, p. 77.

⁵ Simonid. ap. Herodot. VII, 228.

⁶ Theocrit. XIV, 16.

⁷ Tim. Locr. p. 96, B; 99, B; 101, C (ed. H. Steph. ad Platon.)

⁸ Ahrens. Dial. vol. 2, p. 279.

J' y vois la décision d'un tribunal ou d'un conseil d'administration déclarant trois personnes, dont deux hommes et une femme, redevables de certaines sommes dont le total est énoncé.

Ici une question grave se présente. Y a-t-il quelque rapport entre ce tribunal et le conseil des Amphictions ?

Je suis porté à croire que ce rapport existe, car tout fait supposer qu' il s'agit d'une dette contractée envers le temple. Le temple de Delphes possédait des maisons, des champs, des troupeaux, qu' il affermaux particuliers à des prix déterminés. Un des principaux devoirs du sénat amphictionique était de faire rentrer dans la caisse du temple l'argent provenant de ces redevances. Dans une inscription delphique publiée par M. Boeckh ¹, on remarque un catalogue des sommes dues au dieu par les locataires des maisons ou des terres qui lui appartenaient. Ces faits trouveront une ample confirmation dans les inscriptions amphictioniques que j' ai découvertes au-dessous du monument bilingue et dont j' ai publié des extraits dans le *Bulletin de l'Institut Archéologique* ². On y verra que le dieu avait de nombreux débiteurs qui, à la faveur des troubles civils, essayèrent d'éluder leurs engagements. Tous les prétextes leur étaient bons, même la disparition des archives détruites pendant la guerre. A cette même série de faits se rattache un curieux fragment épigraphique que j' ai trouvé près du mur oriental de Delphes et qui est encore inédit. En voici le texte d'après mon estampage :

¹ C. I. Gr. 1690.

² Cf. *Bullettino* 1865 n. 1 p. 18 sqq.

- Κ Ε Ω Ν Υ Η Φ Ο Ι Δ Υ Ο Μ Ν Α Σ
 Ι Λ Λ Ι Κ Ρ Α Τ Η Τ Α Λ Α Ν Τ Α Δ Ε Κ /
 Μ Ν Α Σ Τ Ρ Ι Α Κ Ο Ν Τ Α Α Γ Ι Ω Ν
 Μ Ο Ν Μ Ν Α Σ Δ Ε Κ Α Μ Ι Α Ν
 Ι Λ Σ Ι Θ Ε Ο Ν Τ Α Λ Α Ν
 Α Π Γ Ν Τ Ε

Φω]κέων ψῆφοι δύο . Μνα[σίθεον
 Κα]λλικράτη τάλαντα δέκα
 . . μνᾶς τριάκοντα . Ἀγίων[α
 Σώτι]μον μνᾶς δεκαμίαν
 Μ]νασίθεον τάλαν[τα
 μνᾶς δεκ]άπεντε

c'est-à-dire :

Phocéens deux voix. Mnasithéos (doit telle somme).
 Callicrate (doit) dix talents
 trente mines. Hagion (doit
 Sotimos (doit) onze mines
 quinze mines

Ici, ce sont évidemment les Amphictions qui prononcent, puisque nous trouvons mentionnées les deux voix des Phocéens conformément au catalogue de l'Amphictionie que j'ai fait connaître : Φωκέων ψῆφοι δύο ¹. Quant aux personnages mentionnés sous les noms de Mnasithéos, Hagion, Sotimos, Callicrate, ce sont des débiteurs d'Apollon. Ne pourrait on pas, en s'appuyant sur ces analogies, voir dans le tribunal des quinze une commission instituée par les Amphictions pour régler

¹ Cf. *Bullettino* 1865 n. 1 p. 22.

la comptabilité du temple, et dans les trois personnages nommés au début de notre inscription autant de débiteurs du dieu? Notre monument rentrerait alors dans la classe des inscriptions sacrées. C'est une solution que je propose, sans oser encore l'affirmer.

Si le sens historique de ce document ne nous apparaît pas avec toute la clarté désirable, en retour son importance paléographique est frappante.

Nous y trouvons tout d'abord les deux lettres caractéristiques $\xi\tilde{i}$ (+) et $\chi\tilde{i}$ (V). Ces deux lettres sont communes aux principaux alphabets archaïques de la Grèce du nord, du Péloponnèse et de l'Italie méridionale.

Le $\chi\tilde{i}$ (V) de notre inscription delphique existe déjà dans une autre inscription copiée jadis à Delphes par Edw. Dodwell et aujourd' hui disparue ¹. Il se retrouve, non seulement à Hermione en Argolide ², à Tégée en Arcadie ³, à Olympie en Elide ⁴, à Gérania en Messénie ⁵, à Orchomène, à Tanagre, à Thisbé, à Lébadée en Béotie ⁶, mais aussi sur la tablette de bronze de Policastro (Petelia) et sur la lame d'or de Paestum (Posidonia), qui appartiennent au royaume de Naples ⁷. On le rencontre également dans l'alphabet étrusque ⁸.

La forme corrélatrice du $\xi\tilde{i}$ (+) se trouve également, non seulement en Grèce, où nous la rencon-

¹ C. I. Gr. 25.

² Ibid. 1194.

³ Ibid. 1520.

⁴ Ibid. 11.

⁵ Ibid. 13.

⁶ C. I. Gr. 1639. 1642. 1646. 1678 b.

⁷ Ibid. 4 et 5778 b.

⁸ Th. Mommsen. *Die Unteritalischen Dialekte* tab. I, nn. 13, 14, 15.

trons à Thèbes ¹, à Thespies ², à Lébadée ³, à Coronée ⁴, mais encore dans les inscriptions messapiennes où M. Th. Mommsen a signalé sa présence ⁵. Cette lettre, qui s'écrivait tantôt + et tantôt X, est devenue sous cette seconde forme la dernière lettre de l'alphabet latin.

Ces lettres caractéristiques ne sont pas les seules. Nous trouvons encore dans notre inscription les formes D et R pour Δ et P. Elles sont identiques aux formes correspondantes de l'alphabet latin. Nous y rencontrons aussi la lettre H employée, non comme voyelle longue, mais comme signe de l'aspiration, dans HEMIMNAION. A côté de ce signe d'aspiration, nous remarquons à la dernière ligne le digamma éolique dans le nom de nombre FE+ pour ἕξ.

Un point reste douteux, c'est la présence du κόππα dans ΠΕΝΤΕ · ΟΝΤΑ, à la ligne 9. Tout ce qu'on peut dire à cet égard, c'est que les traces existant au commencement de cette ligne devant les lettres ΟΝΤΑ n'excluent pas une telle hypothèse. La présence du κοππα (Q ou q) devant la lettre O serait conforme aux règles de l'orthographe archaïque dans plusieurs régions de la Grèce occidentale, principalement dans le voisinage de Corinthe ⁶, et ne choquerait aucune vraisemblance.

Je n'insiste pas sur les détails secondaires, telles que l'E dont le jambage vertical est allongé plusieurs

¹ Εφημερίς Ἀρχαιολογική n. 844. — Rhangabé, *Ant. Hell.* 366.

² Keil, *Sylloge inser. Bæot.* 62.

³ C. I. Gr. 1678 b.

⁴ Ph. Le Bas, *Voy. Arch.* 671-674.

⁵ Th. Mommsen, *Die Unteritalischen Dialekte* tab. I, n. 18.

⁶ On sait que le κόππα est le signe distinctif gravé sur les médailles autonomes de Corinthe, où il représente la première lettre du mot Κόρινθος.

fois d'un tiers, le Ξ dont la forme serpentine rappelle le $\pi\lambda\acute{o}\kappa\kappa\mu\omicron\varsigma$, le \mathcal{M} aux branches obliques, le \mathcal{N} fortement incliné, le \oplus aux lignes perpendiculairement croisées, l' \mathcal{V} conforme à celui des alphabets italiques et notamment de l'alphabet latin ¹.

Si l'on embrasse dans leur ensemble ces diverses données paléographiques, on ne peut s'empêcher de reconnaître que notre monument rassemble en lui-même les principaux traits des écritures archaïques usitées dans les régions occidentales du monde grec. Sans doute l'absence ou le caractère douteux de quelques lettres forme pour nous un vide regrettable, mais celles que nous connaissons d'une manière certaine offrent une analogie remarquable avec cet antique alphabet qui, transporté de Grèce en Italie par les colonies chalciennes ², devint le point de départ des alphabets italiques et principalement de l'alphabet latin, ainsi que l'a démontré M. Théodore Mommsen dans son bel ouvrage sur les dialectes italiques ³.

Les recherches de la science moderne ont prouvé l'existence de deux séries distinctes d'alphabets grecs. L'une se rattache à l'alphabet *ionien* ou *oriental*, dont l'emploi, restreint d'abord à certaines régions de l'Asie-Mineure et de l'Archipel, devint ensuite général, non seulement à Athènes, mais encore dans le reste de la Grèce, vers le commencement du IV^e siècle avant notre ère. L'autre se rattache à l'alphabet *éolo-dorique* ou *occidental*, dont l'histoire se lie étroitement aux origines des alphabets de l'Italie.

En donnant à ce second groupe le nom d'*éolo-*

¹ Th. Mommsen. *Unterital. Dial.* tab. I, nn. 8, 14, 16, 17.

² Ces colonies, pour l'Italie et la Sicile, sont: Cymé, Naples, Rhégium, Zancle, Naxos, Himère.

³ Pag. 34 et sqq.

dorique, je ne prétends nullement affirmer qu'il ait été l'apanage exclusif des peuples d'origine éolienne ou dorienne. Les colonies chalcidiennes, qui portèrent cet alphabet dans la grande Grèce, étaient au contraire ioniennes d'origine. En retour l'alphabet des Ioniens d'Asie-Mineure fut de bonne heure prépondérant à Halicarnasse, ville peuplée par des Doriens. C'est le lieu de remarquer que la question de langue et d'écriture, chez les Grecs, doit être nettement distinguée de celle des races. Il suffit, pour en donner la raison, de rappeler les nombreuses migrations qui signalèrent les premiers siècles de l'existence historique de la Grèce. Ces déplacements de peuples eurent pour conséquence naturelle beaucoup d'emprunts et de mélanges. Il s'agit donc ici, non d'une théorie ethnographique, mais d'une simple division géographique.

Ce que je tiens à établir, c'est que le monument delphique appartient à la série occidentale des anciennes écritures grecques. C'est déjà là une preuve de l'antiquité de ce monument, puisque l'alphabet qu'il représente disparut de la Grèce dès les premières années du IV^e siècle avant notre ère.

Ces considérations paléographiques acquièrent une valeur nouvelle, si on les rapproche d'une circonstance topographique que j'ai observée à Delphes même. J'ai déjà dit que le bloc sur lequel l'inscription est gravée a été déplacé par un tremblement de terre. Je dois ajouter que la position du monument, dans son état actuel, prouve que la gravure de l'inscription est antérieure au cataclysme qui la transporta dans l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. La secousse qui arracha de sa base ce bloc énorme dut être d'une violence extrême, et imprimer une trace durable, non-seulement sur le sol, mais encore dans l'imagination et

dans la mémoire des peuples. Or, parmi les tremblements de terre dont Delphes a été le théâtre, il n'en est que deux qui aient eu ce caractère particulier de grandeur, et tous deux se rattachent à des événements historiques dont la date nous est connue. L'un, raconté par Hérodote ¹, remonte aux guerres médiques et, d'après la croyance du temps, arrêta l'invasion persane. L'autre, plus récent, se mêle dans les récits de Pausanias aux souvenirs de l'invasion gauloise ². Cette dernière date forme une limite inférieure en deçà de laquelle il ne faut pas songer à descendre. Mais on peut, on doit même remonter au-delà, et, sans affirmer précisément que ce bloc soit un de ceux qui furent montrés à Hérodote comme ayant arrêté par leur chute l'irruption des Perses, je crois qu'on ne se tromperait guère en attribuant la gravure de notre inscription aux années qui précédèrent immédiatement les guerres médiques (495-490 av. J.-C.). On s'explique aisément dès lors qu'elle n'offre aucune trace de l'alphabet ionien, puisque cet alphabet ne fut définitivement adopté dans la Grèce occidentale que cent ans plus tard, à la suite du grand ébranlement causé dans le monde grec par la guerre du Péloponnèse.

Quelle que soit l'opinion qu'on veuille adopter sur ces diverses questions, il est un fait qui me paraît à l'abri de toute contestation : c'est que l'inscription archaïque de Delphes doit être rapportée au cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Le seul point sur lequel on puisse différer d'avis, c'est la portion de ce siècle à laquelle il convient de la rattacher de préférence. Je penche, pour les raisons que j'ai dites,

¹ Hérodote. VIII. 37. 39.

² Paus. X, 23.

à l'attribuer au commencement : d'autres voudront peut-être la placer au milieu ou à la fin. Cette diversité d'appréciation ne peut porter que sur un petit nombre d'années. L'inscription archaïque de Delphes nous représente, en tout état de cause, un monument paléographique d'une valeur considérable, puisqu'il est contemporain de cette antique et mémorable période de l'histoire grecque qui s'ouvrit par les guerres médiques et se termina par la guerre du Péloponnèse.

Estratto dagli Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica
T. XXXVIII.
